



Garantir l'équité

Si les CCI de Nouvelle-Aquitaine soutiennent l'action du Gouvernement dans la lutte contre la pandémie et se félicitent des dispositifs financiers exceptionnels déployés pour le soutien à l'Economie, elles demandent d'autoriser sans délai l'ouverture de tous les commerces de proximité de notre région, dès lors que les protocoles sanitaires sont strictement appliqués

La fermeture imposée aux commerces dits « non-essentiels » constitue une INEQUITE et une INJUSTICE INSOUTENABLES alors que les entreprises de l'E-Commerce, tout comme les commerces généralistes vendent sans restriction. Une INEQUITE aussi en raison des efforts et des investissements réalisés pour garantir la sécurité sanitaire de leurs clients et de leurs collaborateurs.

Réunies en Bureau, les CCI de Nouvelle-Aquitaine appellent ainsi le Gouvernement à une plus grande vigilance quant au respect du principe d'égalité devant les mesures prises.

Cellules de crise renforcées dans les CCI de Nouvelle-Aquitaine

Fort de l'expérience du premier confinement, les CCI de Nouvelle-Aquitaine réactivent et renforcent les cellules de crise pour l'accompagnement des entreprises et de leurs dirigeants. Tous les services des CCI resteront accessibles notamment ceux relatifs à la création, à la transmission et à l'accomplissement des formalités. Ils seront joignables grâce à tous les canaux de communication existants (téléphone, mail, sites web et réseaux sociaux).

VOTRE CONTACT PRESSE

Philippe GARCIA Tél. : 06 20 63 53 83 / Fax : 05 56 79 52 66

E-mail : pgarcia@bordeauxqironde.cci.fr